# Schéma départemental
# Des services aux familles 2024-2027

## Groupe de travail
## Axe 1 / Agir pour le développement quantitatif et qualitatif de l'offre petite enfance et parentalité dans une logique de rééquilibrage territorial

JEUDI 22 MAI 2025 DE 14H À 17H

CAF DE LA SEINE-SAINT-DENIS - BOBIGNY

# Ordre du jour

1. Introduction
2. Suivi des fiches actions
3. Travail en groupe sur les actions à privilégier pour un portage collectif

# Tour de table

# Introduction

## 1. Présentation du Schéma départemental des services aux familles

Objectifs :

- Évaluer l'offre et les besoins territoriaux en matière de services aux familles
- Définir un plan d'actions

Il inclut :

- Un diagnostic territorialisé de l'offre et des besoins d'accueil du jeune enfant, de soutien à la parentalité et de formation professionnelle initiale et continue des professionnel.les de l'accueil du jeune enfant et du soutien à la parentalité ;
- Un plan d'actions départemental organisant le maintien, le développement, la diversification, la complémentarité et la coordination de l'offre d'accueil du jeune enfant et de soutien à la parentalité. **Ce plan d'action est agile et révisable annuellement afin d'intégrer de nouvelles priorités territoriales et nationales ;**
- Une synthèse d'indicateurs communs à tous les départements.

**Le 1er SDSF est élaboré pour la période 2024-2026 ; les suivants pour 6 ans.**

# Introduction

## 1. Présentation des fiches actions

| AXE 1 | AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT QUANTITATIF ET QUALITATIF DE L'OFFRE PETITE ENFANCE ET PARENTALITÉ DANS UNE LOGIQUE DE RÉEQUILIBRAGE TERRITORIAL |
|---|---|
| FICHE | 1.1 |
| ACTION | POURSUIVRE L'ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION, AU MAINTIEN, AU DÉVELOPPEMENT DES EAJE ET VEILLER À LEUR QUALITÉ D'ACCUEIL |
| PRIORITÉS IDENTIFIÉES | • Accompagner les porteurs de projets à toutes les étapes du parcours de création d'EAJE<br>• Impulser l'implantation de nouveaux EAJE dans les territoires non ou peu couverts, par une démarche pro-active dans le domaine de l'aménagement et de l'immobilier<br>• Accompagner les gestionnaires EAJE dans la mise en œuvre d'une qualité sociale et éducative, et dans le fonctionnement courant de l'établissement (gestion, optimisation de l'occupation, PSU)<br>• Mettre en œuvre un plan départemental de contrôle des EAJE, afin de garantir la qualité d'accueil et la sécurité des enfants –, présenté chaque année en séance plénière du CDSF<br>• Mobiliser l'ensemble des acteurs publics et privés autour de leviers permettant de prévenir la destruction de places et de soutenir l'offre existante en accueil collectif, par l'optimisation des fonctionnements, notamment des taux d'occupation |
| PILOTE DE LA FICHE | Caf |
| ACTEURS PRINCIPAUX | Communes, Conseil départemental (PMI notamment), Gestionnaires |
| INDICATEURS | • Création et destructions de places d'accueil<br>• Taux d'occupation<br>• Taux de couverture collectif<br>• Réalisation du plan de contrôle coordonné |
| QUELQUES ACTIONS CLÉS ISSUES DU RÉFÉRENTIEL | • Accompagnement au montage financier de l'établissement dans un objectif d'optimisation des financements<br>• Mobilisation des bailleurs et collectivités (bailleurs sociaux, bailleurs d'Etat, promoteurs privés…) pour identifier des leviers immobiliers et faciliter l'implantation de nouveaux EAJE<br>• Information régulière sur l'ensemble des financements des institutions et leur évolution : de la CAF (bonus, financements d'investissement et de fonctionnement, appels à projets), du CD, de la Région, des villes, des fonds européens<br>• Ouverture à l'expérimentation et à l'innovation dans les modèles d'EAJE (hybridation, mutualisation…)<br>• Harmonisation des contrôles PMI, en se basant sur le nouveau guide et référentiel qualité<br>• Mise en place des modalités de repérage des structures en difficulté, en circularisant l'information avec les partenaires concernés dans le cadre d'une stratégie d'accompagnement transversal et mise en place de conférences des financeurs pour une étude en commun des situations |

Le 5 axes stratégiques, composés chacun de :

- Priorités identifiées
- Acteurs concernés
- Indicateurs
- Des actions clés issues du référentiel construit à la suite des groupes de travail réunis en 2024

# Introduction

**2. Méthodologie des groupes de travail** (cf. Règlement intérieur du CDSF)

- **Modalités de fonctionnement**
  - 2 à 3 réunions par an
  - Espace de suivi/portage d'actions collectives
  - Partage de productions, restitution annuelle auprès du CDSF

- **Temporalité**

Le SDSF se terminant en 2026, en lien avec les élections municipales, il convient d'envisager initialement un calendrier sur 1 an.

- **Composition :**

Les membres du CDSF ou leurs délégués, des volontaires, et sur invitation, les personnes/organismes incontournables pour le domaine concerné.

# Introduction

## 3. Actualités nationales

- L'actualité politique a bousculé la temporalité initialement prévue pour la mise en œuvre du SPPE

- Attente de décrets essentiels : modalités compensatoires pour les nouvelles compétences des communes, mise en œuvre du CMG emploi direct …

- Décret Avril 2025 : contrôle des EAJE

- Attente des référentiels structurants, rapport et guides : référentiel qualité d'accueil, annoncé depuis plusieurs mois ; rapport IGAS sur l'accueil individuel ; guide de contrôle à l'attention des services PMI ; guide Mam …

# Axe 1 / Agir pour le développement quantitatif et qualitatif de l'offre petite enfance et parentalité, dans une logique de rééquilibrage territorial

## Suivi des actions

*Fiche 1.1 : Poursuivre l'accompagnement à la création, au maintien, au développement des EAJE et veiller à leur qualité d'accueil*

| Actions | Pilote | Etat d'avancement |
|---|---|---|
| Mobilisation des bailleurs et collectivités | | Projet à Clichy-sous-Bois avec le consortium Yci Enfance |
| Informations régulières sur l'ensemble des financements | | Webinaires CAF<br>A venir : Coordination globale à travailler |
| Avis du Maire : nouvelles procé-dures d'autorisation des EAJE | CD93 | Point du Bureau des modes d'accueil – PMI |
| Harmonisation des contrôles des EAJE et contrôles coordonnés | CD/CAF | Point du Bureau des modes d'accueil – PMI<br>CAF |
| | | |
| | | |
| | | |

# Axe 1 / Agir pour le développement quantitatif et qualitatif de l'offre petite enfance et parentalité, dans une logique de rééquilibrage territorial

## Suivi des actions

*Fiche 1.1 : Poursuivre l'accompagnement à la création, au maintien, au développement des EAJE et veiller à leur qualité d'accueil*

**Processus d'autorisation des EAJE**
**Demande d'avis du gestionnaire à l'Autorité Organisatrice (AO)**

| Avis défavorable de l'AO | Avis favorable expresse de l'AO | Avis favorable tacite de l'AO (sans réponse de l'AO sous 4 mois= décision implicite d'acceptation) |
|---|---|---|
| ⬇ | ⬇ | ⬇ |
| Fin du projet | Transmission de l'avis au PCD, à la CAF, au gestionnaire par l'AO | Le PP transmet le justificatif du dépôt de dossier au PCD, à la CAF |

# Axe 1 / Agir pour le développement quantitatif et qualitatif de l'offre petite enfance et parentalité, dans une logique de rééquilibrage territorial

## Suivi des actions

*Fiche 1.1 : Poursuivre l'accompagnement à la création, au maintien, au développement des EAJE et veiller à leur qualité d'accueil*

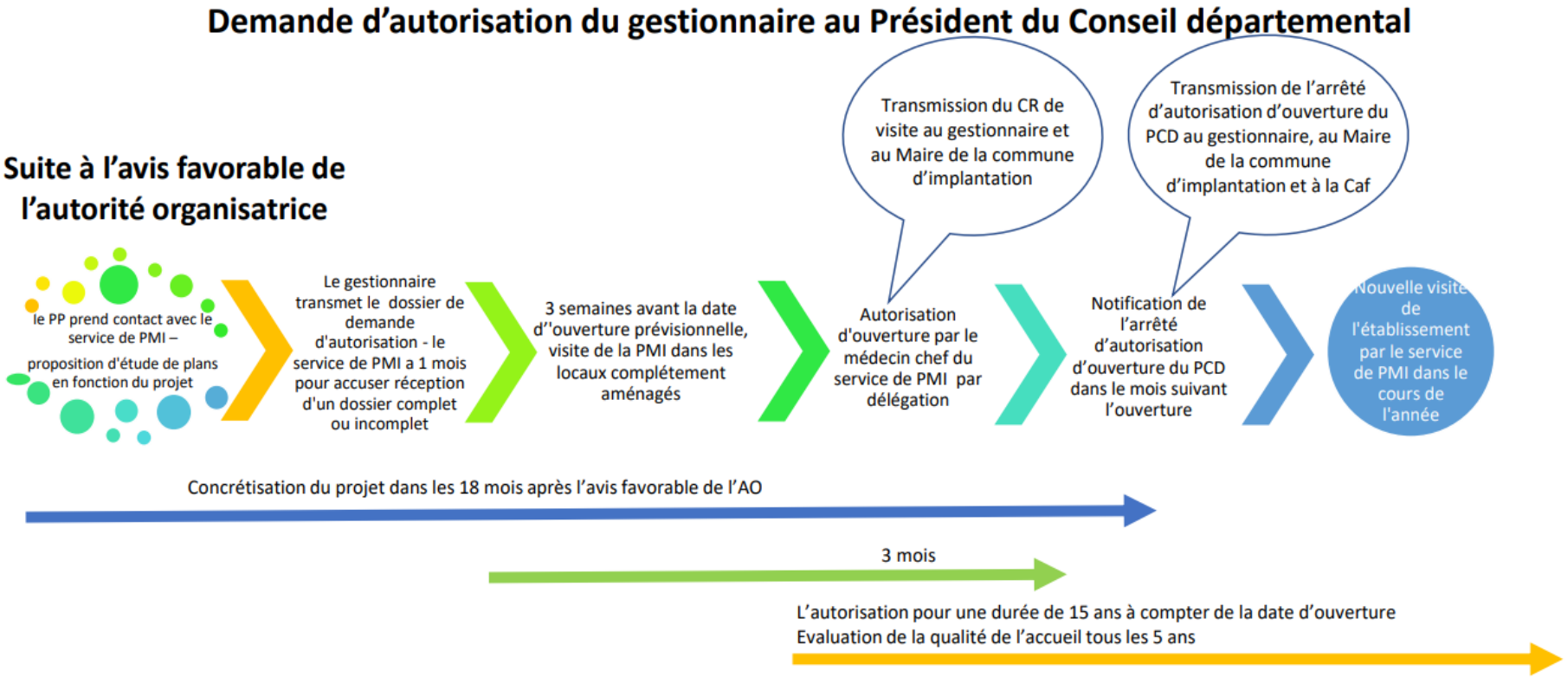

# Axe 1 / Agir pour le développement quantitatif et qualitatif de l'offre petite enfance et parentalité, dans une logique de rééquilibrage territorial

## Suivi des actions

*Fiche 1.2 : Concevoir et mettre en œuvre un plan concerté de soutien à l'accueil individuel*

| Actions | Pilote | Etat d'avancement |
|---|---|---|
| Identification de candidat.es assmat (pour mémoire : cf. Axe 2) | CD-EPT | Actions avec Est Ensemble<br>Présence à différents forums insertion |
| Renouvellement des réunoons d'informations collectives sur le métier d'assistant.e maternel.le | CD | Expérimentation en cours à la circonscription PMI de Noisy-le-Sec<br>GT CD – Echanges France Travail |
| 1ère Journée pédagogique et professionnelle (JPPAM) | CD | Indicateurs de réalisation (17/05/25)<br>Association des assmat à la construction de la journée |
| Forums des villes visant l'accueil individuel | Villes | Saint-Denis … (à compléter) |
| Réforme du CMG | CAF | En attente des directives nationales et du déploiement |
| Journée dépt. troc-braderie | CD | 1ère journée dépt. le 14/06 à Pantin |

# Axe 1 / Agir pour le développement quantitatif et qualitatif de l'offre petite enfance et parentalité, dans une logique de rééquilibrage territorial

## Suivi des actions

*Fiche 1.3 : Impulser le développement des MAM sur l'ensemble du territoire et contribuer à leur consolidation*

| Actions | Pilote | Etat d'avancement |
|---|---|---|
| Actualisation kit MAM | CD | Productions d'outils méthodologiques (amélioration de la procédure d'agrément et de financement, orientations pour bailleurs sociaux …)<br>*En attente du cadre national* |
| Mobilisation des bailleurs et collectivités | CD-Villes | Est Ensemble Habitat, Plaine Commune Habitat, LogiRep, Conseil départemental, Villes... |
| Animation du réseau des MAM | CD<br>UFNAFAAM | Echanges permanents, rencontre annuelle départementale, identifications nouveaux sujets.<br>Journée nationale des MAM avec l'UFNAFAAM |
| Actions de formation continue | CD-Acteurs | Formations "usages professionnels du numérique" |
| Médiation en MAM | UFNAFAAM | Action soutenue par la CAF |

# Axe 1 / Agir pour le développement quantitatif et qualitatif de l'offre petite enfance et parentalité, dans une logique de rééquilibrage territorial

## Suivi des actions

*Fiche 1.4 : Renforcer l'action et la couverture des Relais petite enfance sur l'ensemble du territoire, en lien avec le déploiement du SPPE*

| Actions | Pilote | Etat d'avancement |
|---|---|---|
| Accompagnement à la création de RPE | CAF | Couverture totale des villes fin 2025 |
| Animation et mise en réseau des RPE | CAF | Questionnaire adressé aux RPE<br>En attente du référentiel national<br>Mise en place de réunions régulières à partir de septembre 2025 |
| | | |

# Axe 1 / Agir pour le développement quantitatif et qualitatif de l'offre petite enfance et parentalité, dans une logique de rééquilibrage territorial

## Propositions d'action(s) à porter collectivement

- Nouvelle compétence des Villes dans le cadre du SPPE : "soutien à la qualité d'accueil" tous modes d'accueil confondus : réflexions, échanges de pratiques, coopérations ?

- Maintenir une dynamique annuelle sur l'accueil individuel soutenant le besoin impératif de renouvellement de ce métier.

  - Premiers retours sur la JPPAM en attente de son évaluation prochaine,
  - Coordination CD-EPT-Villes-France Travail- acteurs … au regard des différentes actions présentées

# Axe 1 / Agir pour le développement quantitatif et qualitatif de l'offre petite enfance et parentalité, dans une logique de rééquilibrage territorial

## Propositions d'action(s) à porter collectivement

### Travail en sous-groupes pour chaque action

Objectifs :

- Valider l'action à porter et ses contours
- Préciser les attendus et l'engagement pour les membres du groupe
- Premier échange sur les modalités de travail
- Identifier les acteurs manquants à solliciter autour de la table
- Préciser le cas échéant le livrable à produire
- Etablir la date de la première réunion du groupe à la rentrée

# A suivre ...

# Prochain rendez-vous

# Merci à toutes et à tous pour votre participation